



Remire-Montjoly, 22/09/2014

Auplata conclut un accord stratégique de joint-venture avec Newmont Mining

Programme prévisionnel d'exploration de 12 M USD

Auplata (Alternext - FR0010397760 - ALAUP), premier producteur d'or français, et **Newmont LaSource SAS**, une filiale à 100 % de **Newmont Mining Corporation (NYSE - US6516391066 - NEM)**, l'un des premiers producteurs d'or au monde, annoncent la signature d'un accord portant sur les titres miniers (Permis Exclusif de Recherche - PER) de Bon Espoir et d'Iracoubo Sud, détenus par Auplata en Guyane française.

Le PER de Bon Espoir, sur les communes de Saint-Laurent-du-Maroni et de Mana, dans le nord-ouest de la Guyane française à 170 km à l'ouest de Cayenne, couvre une superficie d'environ 122 km². Cette zone a fait l'objet de travaux d'exploration entre 1996 et 2005 qui ont mis en évidence, le long d'une même structure géologique, le prospect aurifère de Wayamaga qui reste à développer et de nombreuses anomalies géochimiques en or à tester.

Le PER d'Iracoubo-Sud se situe sur les communes de Mana, Iracoubo et Saint-Elie, dans le nord-ouest de la Guyane française, à 120 km à l'ouest de Cayenne. Ce PER couvre 300 km² en continuité géologique du PER de Bon Espoir, avec les mêmes perspectives d'exploration.

➤ 12 MUSD de dépenses d'exploration pouvant être engagées par Newmont

L'accord de joint-venture (coentreprise) conclu entre Auplata et Newmont sur les permis de Bon Espoir et Iracoubo Sud prévoit deux phases d'exploration avec des dépenses d'exploration engagées par Newmont pouvant aller jusqu'à 12 M USD, permettant à Newmont de porter sa participation dans la coentreprise jusqu'à 75%, Auplata conservant les 25% restant.

A l'issue de ces deux phases d'exploration, Auplata aura la faculté, en fonction de sa contribution aux futurs programmes d'exploration, de maintenir sa participation dans la coentreprise, d'accepter de la diluer ou de la convertir en perception d'une royauté sur les futures exploitations.

En outre, jusqu'à ce que la deuxième phase soit atteinte, Auplata conservera la possibilité de demander d'autres permis à l'intérieur du périmètre de la joint venture, permettant ainsi à AUPLATA de conserver son potentiel et son business model sur cette zone.

L'accord entre Auplata et Newmont reste soumis à la réalisation de différentes conditions suspensives, et notamment à l'accord du Ministère chargé des Mines.

A l'occasion de cette annonce, Jean-François Fourt, Président d'Auplata, déclare :

« Cet accord stratégique majeur avec Newmont, le 2^{ème} plus gros producteur d'or au monde, démontre la forte attractivité de la Guyane française pour les grands acteurs miniers internationaux et surtout la richesse du portefeuille de titres miniers détenus par Auplata, le plus vaste de Guyane. Après l'accord avec Nordgold pour Paul Isnard, il s'agit d'un nouveau succès particulièrement structurant pour Auplata, consécutif à plusieurs mois de négociations avec notre nouveau partenaire minier. Nous poursuivons les discussions avec d'autres acteurs majeurs internationaux pour continuer de valoriser le formidable potentiel de notre portefeuille minier et accroître la création de valeur pour nos actionnaires. »

Auplata en bref

Auplata est le premier producteur d'or français, basé en Guyane française. Au total, Auplata dispose de plus de 700 km² de permis et titres miniers.

Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière guyanaise.

Depuis juin 2011, Auplata est également actionnaire de la société canadienne d'exploration aurifère Columbus Gold cotée sur le marché TSX de la Bourse de Toronto (Canada).

Le capital social d'Auplata est composé de 30 371 811 actions cotées sur le marché Alternext à Paris (Euronext). ISIN : FR0010397760 – ALAUP ; ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata : www.auplata.fr.

Contacts :

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes

Nicolas Bouchez

Relations investisseurs

Relations presse

01 72 74 81 87

01 77 35 04 37